

— On annonce que le département du Pas-de-Calais est évacué, et que les dernières troupes anglaises sont parties hier 29.

— Une lettre particulière d'Aix-la-Chapelle, insérée dans l'Oracle de Bruxelles, contient ce qui suit :

« Quelques journaux ont répandu le bruit que l'empereur Alexandre avait proposé au congrès de retirer Buonaparte de l'île de Saint-Hélène et de l'envoyer à Casan, où il serait sous la surveillance russe. Cette fable a trouvé des personnes crédules qui l'ont accueillie; mais elle est tout-à-fait dénuée de fondement. Il n'a point été question de Buonaparte dans les conférences du congrès; son sort est irrévocablement fixé. Tout ce qu'on pourrait encore débiter de contraire sur ce sujet doit être regardé comme des manœuvres sourdes de la part d'un parti désespéré de voir la paix rétablie en Europe et les nouvelles constitutions de ses peuples se consolider chaque jour davantage. »

Paris, le 11 janvier.

LL. AA. SS. M<sup>sr</sup> le duc, M<sup>me</sup> la duchesse et M<sup>le</sup> d'Orléans ont eu l'honneur de faire la cour au Roi avant la messe.

S. M. a fait ensuite sa réception accoutumée.

— A une heure, M. le marquis Dessolles, président du conseil des ministres, est entré chez le Roi, et a eu l'honneur de travailler avec S. M.

— S. M. a reçu les dames à huit heures du soir.

— M<sup>me</sup> Hérisant-Ledoux, imprimeur de la chambre du Roi, a eu l'honneur de présenter à S. M. le *Calendrier de la Cour*, dont elle est éditeur.

— Hier, S. M. a reçu les hommages des grands-officiers de la couronne, des ministres, des maréchaux, d'un grand nombre de membres des deux chambres, de ministres-d'état, parmi lesquels on a remarqué M. le baron Pasquier et M. le comte Molé, et ceux de beaucoup de lieutenans-généraux et des officiers du régiment de dragons de la garde royale, dont le service a commencé le 1<sup>er</sup> de ce mois.

— On annonce que M. le duc de Richelieu part demain mardi, pour aller passer quelque tems à Courteuil, terre située dans le département de l'Eure, et appartenant à M<sup>me</sup> la duchesse.

— M. d'Hautpoul, ancien capitaine aux lanciers rouges, et aujourd'hui lieutenant-colonel des hussards de la garde royale, vient d'être nommé colonel des chasseurs de la Dordogne; il succède, dans le commandement de ce régiment, à M. le comte de Lastours, écuyer S. A. R. MADAME, nommé maréchal-de-camp.

— M. Erlanger, demeurant rue Saint-Martin, n° 76, chirurgien-pédicure des pages de la chambre du Roi, vient d'être nommé chirurgien-pédicure de S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans.

— On lit dans la gazette de Pétersbourg un article remarquable, qui contredit tous les bruits répandus sur les mauvais traitemens qu'éprouverait Buonaparte à Sainte-Hélène :

« Nous pouvons, dit cet article, annoncer de bonne source à nos lecteurs que tous les rapports qui, jusqu'à présent, ont été publiés relativement aux prétendus traitemens cruels auxquels Buonaparte serait en butte à Sainte-Hélène, entr'autres par le *Morning-Chronicle* (auquel, par dérision, on donne à Londres le nom de *Gazette officielle de Sainte-Hélène*), sont entièrement faux, et n'ont été débités que par les partisans du prisonnier, afin de gagner l'opinion publique et d'affaiblir l'indignation de l'Europe au cas où ils seraient parvenus à le délivrer. Ces hommes pervers considèrent comme

Domit.  
Mardi 11/12/1818

affreuse toute mesure prise pour empêcher leur idole de redevenir ce qu'elle fut jadis. Qu'ils s'en prennent donc aussi à la Providence qui, en peu de jours et à la face du Monde entier, a précipité leur divinité du faite de la puissance et de la grandeur dans la profondeur de l'abîme, dont ils font de vains efforts pour le retirer. Nous attendons sous peu une communication de la correspondance interceptée, et qui mettra au grand jour les tentatives de ses partisans. Cette pièce contiendra également leurs noms et prénoms. La vigilance infatigable de sir Hudson Lowe lui aura acquis un titre à la reconnaissance de tous les gens de bien, et à la haine ainsi qu'au blâme des factieux. »

— La Société des amis des arts a fait, avec solennité, le 9 de ce mois, son tirage de 1818; le nombre des actions se composait de 544, et conformément aux statuts, il y a eu 68 lots gagnans (1 sur 8 actions), ceux des actionnaires qui n'ont pas été favorisés par le sort reçoivent deux belles gravures nouvelles dont les planches appartiennent à la Société.

Le comité offre un assemblage heureux d'artistes et d'amateurs où l'on voit se réunir (pour protéger les talens) les noms les plus marquans dans les rangs de la Société, ainsi que dans les arts.

Parmi les objets dont on fait la distribution, on remarque des tableaux de prix, des marbres et des dessins originaux produits de l'Ecole française, et ouvrages d'artistes vivans.

La révolution avait détruit cet utile établissement qui n'a retrouvé son existence qu'en 1817, et qui marche, depuis lors, avec un succès progressif vers un degré de prospérité qui donne plus que des espérances, et qui contribuera nécessairement aux progrès des arts.

Placée sous la protection de S. A. R. M<sup>sr</sup> le duc de Berry, cette Société, qui tient ses séances chaque mercredi à l'hôtel des Menus-Plaisirs du Roi, compte parmi ses actionnaires, Sa Majesté, les princes de la famille royale, les ministres et les hommes les plus marquans du royaume.

— Dans le *Moniteur* d'hier, nous avons inséré un article extrait de plusieurs journaux, relativement aux statues pédestres qui doivent décorer le pont Louis XVI. Cet article contient quelques erreurs que nous nous empressons de rectifier, d'après les renseignemens plus exacts qui nous sont adressés.

Les modèles des douze statues commandées sont achevées. Mais cinq statues seulement ont été commencées en marbre, et sont hors des points. Celle de Sully est confiée à M. *Espercieux*, et non à M. *Sparcieux*. Celle de Duguay-Trouin n'est pas exécutée par M. Dupaty, mais par M. *Dupasquier*, d'après le modèle exposé au dernier salon.

L'exécution en marbre des autres statues aura lieu successivement, après l'autorisation de S. Exc. le ministre secrétaire-d'état de l'intérieur et l'exposition des modèles, au fur et à mesure de l'arrivée des blocs.

— M. le comte de Beauharnais, ancien sénateur, père de S. A. R. la grande-duchesse de Bade, est mort hier matin à Paris, à la suite d'une maladie longue et douloureuse.

Mardi 12 janvier 1819  
Pon. Tomé